

## Mon beau sapin, roi des poubelles

Ils ont beau avoir orné nos intérieurs pour leur donner un air de fête, les arbres de Noël ne sont, en ce début d'année, plus que d'encombrants déchets, dont il faut se débarrasser. On vous dit comment

La gracieusement coloré les fêtes de fin d'année, ses branches épineuses parées de guirlandes et de boules scintillantes. Mais alors qu'une nouvelle année commence, le temps du sapin, lui, se termine, nos jolis arbres de Noël affichant une date de péremption qui tourne généralement autour de l'Épiphanie (ce dimanche). Pour peu que le vôtre soit naturel, tout de sève et de chlorophylle, il partira à la poubelle. Voici où et comment, dans les communes de la métropole, vous pouvez vous en débarrasser.

### À Carqueiranne

À la déchetterie de Route du Vallon (04.94.20.09.64.), du lundi au samedi de 8 heures à 11 h 45 et de 14 heures à 16 h 45. Dès lundi 6 janvier et jusqu'au 10, les services de la Ville proposent aussi une collecte de sapin en porte-à-porte.

### À La Crau

À la déchetterie, chemin de l'Estagnol, La Moutonne (04.94.38.49.01.), du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. La Ville de La Crau met aussi en place, jusqu'au 20 janvier, des bennes spécifiques pour la collecte des sapins de Noël, installées dans les lieux publics suivants : parking Jean-Natte, parking de la salle des fêtes, rue du Chenin, parking de Carrefour Market, parking De-Lattre-de-Tassigny, parking du Général-Leclerc à la Moutonne, parking Francis-Blanc à la Moutonne, parc de l'Eolienne à la Moutonne.

### À La Garde

À la déchetterie, avenue Nicolas-Fabry-de-Peiresc (04.94.14.04.92.) du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures



À la déchetterie, dans des bennes dédiées ou en ramassage à domicile, les sapins de Noël doivent maintenant être mis au rebut. (Photo Luc Bourtria)

et le samedi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures.

### À Hyères

À la déchetterie, route des Marais (04.94.57.67.62.), du lundi au vendredi de 7 h 30 à 17 h 30, le samedi de 7 h 30 à 13 heures et le dimanche de 9 heures à 12 heures. La Ville d'Hyères met aussi en place des tournées de collecte des végétaux, dont les dates dépendent des quartiers (renseignement en mairie : 04.94.00.78.78.)

### À Ollioules

À l'aire de déchets verts, 1 217 avenue Jean-Monnet (04.94.63.80.10.), du lundi au samedi de 8 h 05 à 11 h 50 et de 13 h 35 à 16 h 20, le samedi de 8 h 30 à 16 heures.

### Au Pradet

À la déchetterie, avenue Jean-

Moulin (04.94.14.06.42.), du lundi au samedi de 8 heures à 11 h 45 et de 14 heures à 16 h 45.

### À Saint-Mandrier

À la déchetterie, chemin départemental 18 (04.94.06.69.75.), du mardi au samedi de 7 h 45 à 11 h 30 et de 13 h 45 à 16 h 30. Une benne est également disponible sur le parking du stade du village jusqu'au 13 janvier.

### À La Seyne

À la déchetterie, 95-143 avenue Antoine-de-Saint-Exupéry (04.94.06.92.40.), du lundi au jeudi de 8 heures à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h 45, le vendredi de 8 heures à 11 h 45 et de 13 h 45 à 15 h 45, le samedi de 8 heures à 11 h 45.

La Ville de La Seyne propose aussi des bennes spécifiques pour la collecte des sapins de Noël, installées sur

l'esplanade Bœuf (les Sablettes), l'esplanade Marine (centre-ville), à l'école Léo-Lagrange (Tamaris), à l'école Jean-Jacques Rousseau (Les Plaines) et sur la place Saint-Jean (Berthe).

### À Six-Fours

À l'aire de déchets verts de Six-Fours, 705 chemin de Négadoux, du lundi au vendredi : de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures, le samedi de 9 heures à 16 h 30, le dimanche de 8 heures à 12 heures.

### À Toulon

À la déchetterie de Toulon-Ollioules (Lagoubran), chemin de Tombouctou (04.94.87.98.05.), du lundi au samedi de 8 heures à 17 heures, le dimanche de 8 heures à 12 heures.

Vous pouvez aussi contacter la mairie pour prendre rendez-vous afin que les services collectent votre sapin

(04.94.36.82.50.)

### À La Valette

À la déchetterie de La Valette - Le Revest, quartier de Saint-Joseph (04.94.14.01.12.), du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures, le samedi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, le dimanche de 9 heures à 12 heures. Jusqu'au 24 janvier, vous pouvez aussi déposer votre sapin à côté de vos ordures : la Ville se charge de les ramasser quotidiennement.

### Au Revest

À la déchetterie de La Valette - Le Revest, quartier de Saint-Joseph (04.94.14.01.12.), du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 heures, le samedi de 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 30, le dimanche de 9 heures à 12 heures.

## Bon à savoir

► **Amende et tentation.** La tentation peut être grande de déposer *incognito* son sapin n'importe où dans la rue. Elle le sera peut-être un peu moins lorsque vous saurez que si vous deviez être pris le fait, il pourrait vous en coûter la bagatelle de 150 euros. C'est en effet le montant de l'amende pour un dépôt sauvage !

► **Compost et recyclage.** Une fois récupérés par le Sittomat (pour Syndicat mixte intercommunal de transport et de traitement des ordures ménagères de l'aire toulonnaise), les sapins sont recyclés. Ils sont amenés aux plateformes de compostage et sont traités comme des déchets verts. À la plateforme de La Crau, pour ceux venus de l'est toulonnais ; à celle de Signes, pour les sapins venus de l'ouest. Là, ils sont transformés en compost.

► **Flocage et forêt.** Ils sont beaux, ont l'air tout droit sortis d'une véritable forêt lapone. Pourtant, les sapins floqués – présentant un aspect enneigé – ne sont pas recyclables. En effet, le produit dont ils sont parés n'est pas valorisable et ses sapins ne peuvent être jetés qu'avec les ordures ménagères.

► **Cheminée et interdiction.** Bien que ce ne soit pas recommandé – les sapins sont généralement trop verts et résineux – vous pouvez recycler votre arbre de Noël en bois de chauffage pour votre cheminée. C'est la seule façon dont vous pourrez le brûler. En effet, dans le Var, il est formellement interdit de brûler ses déchets verts.



Jetez votre sapin « sauvagement » dans la rue et il pourrait vous en coûter 150 euros d'amende ! (Photo D. A.)



Peut-être vaut-il mieux opter pour un sapin qu'on ne jette pas : sans parler des arbres artificiels, ils en existent de très originaux et finalement tout aussi naturel ou fait maison. (Photo DR)



Ils ont l'air sortis d'une forêt nordique, pourtant ils sont loin d'être écolos : les sapins floqués ne se recyclent pas. (Photo F. B.)